



CONDUITE A TENIR POUR UN TRANSPORT URGENT D'ÉCHANTILLON BIOLOGIQUE AU LABORATOIRE AU DEPART DE THOUARS, PARTHENAY, BRESSUIRE OU MAULEON

URG-MO-001
Version : 12

Ce document décrit la conduite à tenir pour toute **demande urgente de transport** des échantillons biologiques des sites de Thouars, Parthenay, Bressuire et Mauléon **vers le laboratoire de Faye-L'Abbesse en dehors des horaires programmés de ramassage des échantillons**. Il s'adresse à tous les services prescripteurs des sites de Thouars, Parthenay, Bressuire et Mauléon.

MATERIEL

- **URG-EN-004** Bon de transport urgent d'échantillons biologiques au départ de Thouars, Parthenay, Bressuire et Mauléon (impression à partir de la page Intranet Laboratoire > Manuel de prélèvement) .
- Mallette de transport + collier de serrage si possible (uniquement si transporteur hors CHNDS)

METHODE

➤ RECOMMANDATIONS

- Les échantillons biologiques sont transportés selon la réglementation en vigueur en respectant le dispositif de triple emballage garantissant la sécurité des personnels et des échantillons.
- **Les échantillons biologiques doivent être conservés entre 15 et 25°C.**
- **Le transport d'échantillons ne sera possible que si l'ambulance est vide ou si l'identité du patient transporté est la même que celle des échantillons.**

➤ MODE OPERATOIRE

En dehors des horaires programmés de ramassage des prélèvements décrits dans les documents :

- PRE-IT-008 Horaires de ramassage des prélèvements de laboratoire – Site de Parthenay
- PRE-IT-007 Horaires de ramassage des prélèvements de laboratoire – Orangers, Allonneau, CEGIDD et CSAPA
- PRE-IT-010 Horaires de ramassage des prélèvements de laboratoire – Site de Thouars
- PRE-IT-013 Horaires de ramassage des prélèvements de laboratoire – Site de Mauléon

Les services demandeurs contacteront :

- 1- **La régulation des transports (poste 1365) de 8h à 18h30 du lundi au vendredi .**
Le coursier a sa propre mallette
- 2- **L'astreinte CHNDS (poste 7632 ou 06 10 44 23 50) de 21h à 7h du lundi au vendredi, les Week-ends et jours fériés 24h/24.**
Le coursier a sa propre mallette
- 3- **TOP CHRONO SANTE au 05 56 17 97 16 du lundi au vendredi de 7h00 à 8h et de 18h30 à 21h uniquement en cas d'extrême urgence.** (NB : En cas d'indisponibilité, contacter dans l'ordre le 06-45-71-43-88 ou le 06-45-37-53-23)
Confirmer la commande de transport en envoyant le bon de transport **URG-EN-004** par mail à regulation.bordeaux@topchrono.fr ou par fax au 09-70-32-07-13 et aussi à regulation-transport@chns.fr

Le service demandeur doit fournir une mallette de transport, scellée si possible avec un collier de serrage, identifiée UN3373 + l'adresse du laboratoire destinataire.

NB : Uniquement 3- TOP CHRONO SANTE pour Mauléon, facturé à la charge de l'hôpital de Mauléon.

Le coursier collecte les échantillons directement dans le service demandeur (voire au dépôt centralisé si coursier/ambulancier du CHNDS). Transport à température ambiante.

Dans tous les cas, le service demandeur complète le bon de transport urgent URG-EN-004. Ce bon de transport est à remettre au coursier.